



- Secteur soumis au respect d'OAP
- Lisière inconstructible de 50m autour des espaces boisés de plus de 100ha
- Zone humide DRIEE classe B
- Bande de protection des rus
- Bande de constructibilité
- Emplacement réservé
- Éléments à préserver au titre de l'article L.113.1 du CU**
- EBC
- Éléments à préserver au titre des articles L.151-19 et L.151-23 du CU**
- Patrimoine bâti
- Petit patrimoine (pont)
- Mur structurant
- Espace paysager
- Arbre remarquable
- Alignement d'arbres
- Vue remarquable
- Mare, plan d'eau et cours d'eau
- Éléments à préserver au titre de l'article L151-38 du CU**
- Liaisons douces

- Zone urbaine**
- UA
- UAa
- UB
- UBzh
- UCa
- UCb
- UDa
- Udb
- UDc
- UX
- Zone à urbaniser**
- AUa
- 2AU
- Zone agricole**
- A
- Aa
- Azh
- Zone naturelle et forestière**
- N
- Na
- Nb
- Nc
- Nd
- Ne
- Nh
- Nzh

Numéros	Bénéficiaires	Nature	Surface (m2)
1	Commune de Férolles-Attilly	Création d'une noue plantée de régulation des eaux pluviales	4936.8
2	Commune de Férolles-Attilly	Extension du cimetière	1829
3a	Commune de Férolles-Attilly	Création de liaisons douces ou aménagement de voirie du bourg vers le nord pour liaison aux équipements publics	12400
3b	Commune de Férolles-Attilly	Création de liaisons douces ou aménagement de voirie du bourg vers Lésigny	5142.7
3c	Commune de Férolles-Attilly	Création de liaisons douces ou aménagement de voirie du bourg vers Chevry-Cossigny	8158.2
3d	Commune de Férolles-Attilly	Création de liaisons douces ou aménagement de voirie du bourg vers Servon	11190
4	Commune de Férolles-Attilly	Élargissement chemin rural	1868.1

